

**Déclaration de politique générale de Michel Barnier :****PTZ pour tous, évolution du ZAN, aménagement opérationnel et simplification, des engagements qui doivent être concrétisés**

Lors de son discours de politique générale, le Premier Ministre a annoncé cet après-midi plusieurs mesures, proposées par l'UNAM et majoritaires au sein de l'Assemblée nationale, susceptibles de débloquent rapidement le parcours résidentiel.

Au premier rang de ces annonces le PTZ pour tous, pour lequel une grande majorité des groupes politiques présents à l'Assemblée nationale se sont également engagés à l'occasion des récentes élections législatives. **L'UNAM sera donc attentive à l'effectivité de cette annonce dans les prochains jours.** *« Associée à la baisse des taux d'intérêt, cette mesure sera un véritable choc positif pour relancer le marché et les opérations en cours », explique François Rieussec.*

**L'UNAM constate également la lucidité de Michel Barnier selon qui « pour construire, il faut du foncier »** proposant ainsi de « faire évoluer de manière pragmatique et différenciée la réglementation « zéro artificialisation nette » pour répondre aux besoins essentiels de l'industrie et du logement ». *« Depuis le débat sur la loi Climat & Résilience, l'UNAM s'efforce de rappeler que l'aménagement ne doit pas être vu comme un problème mais comme une solution « Inscrits dans une logique d'aménagement du territoire cohérente, nos projets peuvent faire valoir de nombreuses externalités positives en matière sociales et environnementales », déclare enfin François Rieussec.*

C'est dans cet état d'esprit que les aménageurs seront attentifs aux évolutions prochaines du dispositif ZAN avec pourquoi pas un **élargissement de la notion de renaturation** à des actions de plus grande ampleur ou encore un **gel du blocage autour des gares** existantes ce qui permettrait de concrétiser le souhait du nouveau Premier Ministre de pouvoir « offrir des solutions de transport aux millions de Français des zones périurbaines et rurales »

L'UNAM sera enfin aux côtés du Parlement et du Gouvernement pour proposer et faire avancer des mesures opérationnelles susceptibles de relancer le marché de la construction à l'image de la généralisation du Permis d'Aménager multi-sites mais aussi d'un certain nombre d'autres mesures présentes notamment dans le PJI logement abordable actuellement en attente au Sénat, ou le décret de simplification en attente au Ministère du logement.